

## Centre hospitalier de Versailles : vous soigner en toute sécurité

L'épidémie de COVID-19 a nécessité une réorganisation de nos activités de soin pour permettre de prendre en charge tous les patients.

Avec le déconfinement et la décroissance de l'épidémie, nous pouvons reprendre progressivement l'ensemble des activités.

Ne renoncez pas aux soins!

## Protéger nos patients et nos personnels :



Nous mettons à votre disposition du **gel hydroalcoolique** dès votre arrivée à l'hôpital.

Si vous ne portez pas de **masque**, nous vous en fournissons un.



Si vous ne pouvez venir seul(e) à l'hôpital, vous pouvez être accompagné(e) d'une personne.

En pédiatrie, les frères et sœurs des enfants pris en charge à l'hôpital ne sont pas autorisés à venir.



www.ch-versailles.fr/Maternite-obstetrique/5/5/18



Nous avons mis en place les conditions du respect de la **distanciation sociale**, dans les lieux de circulation et d'attente et pour la programmation des RDV de consultations.



Nos **personnels** portent les équipements de protection adaptés et respectent les mesures barrières. Ils bénéficient d'un suivi médical attentif.



Les secteurs prenant en charge des **patients COVID-19** sont sécurisés : hospitalisation, blocs opératoires, imagerie médicale, urgences, etc..



Nous portons une attention particulière aux mesures d'**hygiène** et de **nettoyage** au sein de notre hôpital.

## Venir en consultation ou être hospitalisé(e):



Vous pouvez **prendre un RDV en consultation** en appelant le secrétariat du service concerné <u>(liste des numéros de téléphone)</u> ou directement <u>en ligne</u> sur notre site www.ch-versailles.fr.

Si votre RDV a été différé avec l'épidémie, vous pouvez contactez le service qui vous suit habituellement.



Nous privilégions la **téléconsultation** et vous recevrez un SMS vous précisant si votre RDV est en téléconsultation ou en présentiel. Un professionnel de santé vous contactera quelques jours avant le RDV pour vous le confirmer et pour vous rappeler les symptômes COVID-19.



En cas d'hospitalisation, vous serez hospitalisé(e) de préférence dans une chambre individuelle. En cas d'hospitalisation en chambre double, les deux patients seront dépistés du COVID-19 pour ne vous faire prendre aucun risque.

## Rendre visite à une personne hospitalisée :



Avant de vous déplacer, vous devez contacter le secrétariat du service concerné qui vous indiquera si la visite est autorisée et dans quelles conditions.



En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou présentez-vous aux urgences de l'hôpital Mignot